

PCDR-Fiches de LOT 3

Fiche-projet 3.1

Mesures à prendre ou actions à entreprendre en vue d'améliorer la mobilité

Description du projet

- Réaliser des trottoirs afin de faciliter la mobilité des piétons ;
- Privilégier le piétonnier dans le centre-ville et élaborer un itinéraire pour les véhicules motorisés afin de contourner le centre de Fosses ;
- Mettre des vélos à disposition du citoyen et promouvoir le déplacement vert ;
- Aménager des parkings de dissuasion aux entrées du centre et améliorer les accès pour les usagers les plus faibles : P.M.R., cyclistes, ...
- Assurer un service de navettes entre les parkings de dissuasion et le centre, le lac de Bambois, ...

Défis thématiques du PCDR

- FACILITER LA MOBILITE UTILITAIRE ET DE LOISIRS DANS UNE DIMENSION INTERMODALE ET DANS UN ESPRIT DURABLE

Objectifs opérationnels

- A.1. Améliorer les services de mobilité pour chaque utilisateur, notamment aux abords des écoles.
- A.2. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative et durable et les intégrer dans les pratiques quotidiennes.
- A.3. Améliorer et développer le réseau de voies lentes.
- A.5. Développer une politique globale afin de désengorger le centre de Fosses et diminuer le sentiment d'insécurité.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.7.

Fiche-projet 3.2

Mesures à prendre ou actions à entreprendre en vue d'améliorer la sécurité

Description du projet

- Investir dans l'achat de radars préventifs afin de limiter la vitesse dans la traversée de Fosses et ainsi dissuader les usagers à emprunter cette voirie régionale ;
- Demander au SPW de remettre en service les feux tricolores au carrefour des rues de Vitruval et de l'avenue Albert 1^{er} afin de privilégier le passage par la Route de la Basse-Sambre ;
- Limiter le tonnage dans la traversée de Fosses-la-Ville afin d'éviter le passage de poids lourds ;
- Mettre en valeur les passages pour piétons (marquage au sol réfléchissant, éclairage spécifique, signalisation visible, ...);
- Demander au Service de Police d'effectuer beaucoup plus de contrôles afin d'améliorer la sécurité.

Défis thématiques du PCDR

- FACILITER LA MOBILITE UTILITAIRE ET DE LOISIRS DANS UNE DIMENSION INTERMODALE ET DANS UN ESPRIT DURABLE

Objectifs opérationnels

- A.1. Améliorer les services de mobilité pour chaque utilisateur, notamment aux abords des écoles.
- A.2. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative et durable et les intégrer dans les pratiques quotidiennes.
- A.3. Améliorer et développer le réseau de voies lentes.
- A.5. Développer une politique globale afin de désengorger le centre de Fosses et diminuer le sentiment d'insécurité.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiches-projets 2.3, 2.5 et 2.6.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.3

Poursuite de la mise en œuvre (par le public et le privé) du petit patrimoine, en communiquant par rapport à cela

Description du projet

- Article dans le bulletin communal informant les propriétaires de petit patrimoine et les incitant à les restaurer. Les accompagner dans la demande et la préparation de dossiers de subvention au SPW.
- Information au collège communal des possibilités de subvention pour le petit patrimoine.
- Remettre à jour un inventaire du petit patrimoine existant sur le domaine public et mettre à l'ordre du jour d'une prochaine commission de l'aménagement du territoire une discussion et un suivi d'entretien de ceux-ci.
- Réédition de livres qui mettent en avant le patrimoine local. Réaliser un inventaire des livres existants (voir SI) et déterminer les livres les plus propices à être réimprimés.

Défis thématiques du PCDR

- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.

Objectifs opérationnels

- B.1. Sensibiliser la population à la vie culturelle communale en diversifiant et en augmentant les activités.
- B.2. Protéger le patrimoine naturel et bâti par la mise en place d'une politique globale et continue.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.4

Promotion touristique de l'entité communale, par le Syndicat d'Initiative, via une série d'actions

Description du projet

Dans le cadre de la promotion touristique de l'entité communale, il serait important de donner une image unique et propre à Fosses-la-ville. Suite à cette image, il faut élaborer une charte graphique propre au Syndicat d'Initiative et en relation avec l'image, le symbole de la ville.

- Création de sentiers de promenades équestres, à vélo et de nouveaux circuits pédestres.
 1. A cet effet, il sera bon de prévoir un balisage précis, une signalétique spécifique aux circuits.
 2. Un entretien sera prévu afin que les circuits existants et nouveaux soient toujours accessibles au public et propres.
- Réalisation de balades thématiques
Valoriser Fosses-la-ville et ses atouts touristiques par le théâtre.
 1. Création de visites guidées théâtrales et animées à fréquence régulière durant la saison touristique (exemple : tous les vendredis). Pour ce faire, soit faire appel à une troupe de comédiens amateurs existante dans l'entité soit une troupe professionnelle soit créer une troupe spécifique à ces visites. Cela demandera la location de costumes, de matériels techniques adéquats, etc.... afin de proposer un produit touristique professionnel et exceptionnel.
 2. Création de balades ou de circuits/jeux de piste sur un thème précis avec des « QR Code » et des panneaux spécifiques à cet effet.
 3. Balades / visites guidées en wallon afin de valoriser ce patois qui est encore fort présent dans l'entité.
- Création d'un site internet spécifique au tourisme et au SI / réseaux sociaux (page facebook)
- Réalisation d'une vidéo d'appel à diffuser largement sur les supports spécifiques exemple : sur le site, sur YouTube, TV locale...

Il est important de s'adapter à son époque et dès lors de faire appel et de travailler aux nouvelles technologies.

- Traduction en plusieurs langues des brochures existantes et futures, et de tout autre support professionnel concernant le SI et le tourisme de Fosses-la-ville.
- Prévoir plusieurs navettes par jour de Fosses au lac de Bambois pour les différents touristes de passage à Fosses-la-ville, à des heures spécifiques en fonction des heures d'ouverture du lac de Bambois et des sites touristiques de Fosses-La-Ville. Pour ce faire, il sera bon de trouver le moyen de locomotion adéquat (à déterminer)
- Prévoir une carte/guide touristique avec les différents points d'intérêt de l'entité (châteaux, points de vue, fermes...) et les différents circuits à thème. Prévoir également un panneau touristique général (« vous êtes ici ») reprenant les mêmes infos que la carte, à placer dans les endroits stratégiques (ex : lac de Bambois, gare de Fosses-La-Ville...), sur la place de chaque village. A chaque point d'intérêt, on retrouvera une

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



description de celui-ci, qui aura les mêmes caractéristiques (couleur-graphisme, design...) que le panneau général.

- En vue de favoriser le déplacement et les balades à vélo :
 1. Prévoir davantage de vélos de la commune
 2. Créer plusieurs parkings à vélos (gare, centre, lac de Bambois...)
 3. Mettre en place un système de location de vélos comme il existe à Namur par exemple où chaque personne pourra louer un vélo librement. Les vélos pourront être rapportés au même endroit ou à un autre parking de location de vélos.
- Mettre en avant les origines irlandaises de la ville et créer des événements ayant trait à cette culture.

Défis thématiques du PCDR

- FACILITER LA MOBILITE UTILITAIRE ET DE LOISIRS DANS UNE DIMENSION INTERMODALE ET DANS UN ESPRIT DURABLE
- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.
- BASER SA POLITIQUE EN MATIERE DE COHESION SOCIALE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITE ET D'ACCESSIBILITE POUR UNE QUALITE DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCEE
- GUIDER LA POPULATION FOSSOISE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN REpondant AUX OBJECTIFS ENERGETIQUES ET ECOLOGIQUES QUE S'EST FIXEE LA COMMUNE

Objectifs opérationnels

- A.2. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative et durable et les intégrer dans les pratiques quotidiennes.
- A.3. Améliorer et développer le réseau de voies lentes.
- B.1. Sensibiliser la population à la vie culturelle communale en diversifiant et en augmentant les activités
- B.3. Optimiser le cadre infrastructurel d'accueil touristique et économique de la commune.
- B.4. Développer une politique touristique durable avec les forces vives actives afin de mettre en avant le potentiel historique, culturel et naturel de la commune.
- D.1. Renforcer les partenariats en matière de vie sociale sur la commune et faire perdurer les actions existantes.
- F.6. Avoir une gestion politique claire en matière de communication tant au niveau interne que vis-à-vis de la population.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.5

Réservation d'emplacements pour motor-homes et autocars

Description du projet

Autocars

- Le projet de rénovation de l'école Saint-Feuillen, incluant la suppression des bâtiments préfabriqués situés le long de la rue de l'Ecolâtre, permettra l'aménagement d'un parking, prévu en ½ sous-sol. Situé dans le centre-ville, il pourra notamment accueillir les autocars.
- Tout autre parking du centre ou futur(s) parking(s) pouvant accueillir des autocars

Dans ces deux cas, il faudra prévoir :

1. L'élargissement de la voirie.
2. L'aménagement des emplacements pour les autocars dans le parking.
3. La signalétique adéquate indiquant les différents parkings, et du parking vers les sites et le centre (pour les piétons)
4. Zones de débarquement pour les visiteurs dans le centre et près des différents sites touristiques.

Motor-homes

- Quant aux motor-homes, leurs emplacements sont prévus près du cimetière de Fosses.
- Tout autre endroit ou futurs aménagements pouvant accueillir des motor-homes

A cet effet, il faut prévoir :

1. Diviser le parking du cimetière en deux afin de réserver un espace unique pour eux.
2. Aménager cet espace afin de les accueillir au mieux en tenant compte de différents critères d'adaptation aux véhicules
3. Des bornes spéciales « motor-homes » (eau – électricité ...)
4. La signalétique adéquate indiquant les différents parkings, et du parking vers les sites et le centre (pour les piétons) et panneaux réglementaires.

Défis thématiques du PCDR

- FACILITER LA MOBILITE UTILITAIRE ET DE LOISIRS DANS UNE DIMENSION INTERMODALE ET DANS UN ESPRIT DURABLE

Objectifs opérationnels

- A.1. Améliorer les services de mobilité pour chaque utilisateur, notamment aux abords des écoles.
- A.5. Développer une politique globale afin de désengorger le centre de Fosses et diminuer le sentiment d'insécurité.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiches-projets 1.5 et 2.14.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.6

Développement de synergies en vue de favoriser un tourisme « économique »

Description du projet

Suite à l'initiative privée de la création d'un business center, mise en avant et développement du tourisme d'affaire et économique.

- Création de produits touristiques destinés aux entreprises (*incentive*, *team-building*...) en accord avec nos différents partenaires (*paint-ball*, *segway*, hôtel...)
- Afin de pouvoir accueillir et faire face à ce type de public, organisation de formations spécifiques.
- Au vu de notre situation géographique et la proximité de l'aéroport de Charleroi, il faut s'assurer de la visibilité de Fosses-la-ville sur place, en collaboration avec la MTPN, la FPN et le CGT, à travers différentes actions et moyens à mettre en place.
- Effectuer les démarches nécessaires pour pouvoir créer des synergies avec l'aéroport de Charleroi.

Défis thématiques du PCDR

- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.

Objectifs opérationnels

- B.3. Optimiser le cadre infrastructurel d'accueil touristique et économique de la commune.
- B.4. Développer une politique touristique durable avec les forces vives actives afin de mettre en avant le potentiel historique, culturel et naturel de la commune.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 1.5.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.7

Amélioration de la signalétique dans la commune

Description du projet

- Création de panneaux d'informations touristiques et communales pour les différentes places de village et sites de l'entité.

Minimum 12

Chaque village (8 panneaux)

Lac de Bambois, Ravel, point d'arrêt, ancienne gare et château Winson (Administration communale)

- Création de panneaux « bienvenue »

Aux entrées principales de la commune

Minimum 10

1. Sur la RR922 à Sart-Saint-Laurent (Namur-Fosses)
2. Sur la RR940 (rue de Burnot) (BDV-Sart-Saint-Laurent)
3. Sur la route de St Gérard, dans le sens St Gérard-Bambois
4. Au carrefour de la place de Bambois en venant de Lesves
5. Sur la route de Mettet, dans le sens Mettet-Bambois.
6. Sur la RR98, dans le sens Sambreville-Fosses, avant la sortie.
7. Au point de la RR98, Falisolle-Aisemont
8. RR922 à l'entrée de Sart-Eustache en venant d'Aiseau-presles
9. A Aisemont venant de Falisolle vers Vitriaval (rue de Falisolle)
10. A Taravisée avant le site de Ste-Brigide.

- Création de panneaux de type « Au revoir et merci de votre visite »

Idem que panneaux « Bienvenue » mais dans le sens inverse.

- Création de panneaux d'accueil à l'entrée de chaque village (accès principaux), mettant en avant les spécificités de ceux-ci.
- Signalétiques spécifiques et cohérentes indiquant le centre, les parkings, les différents sites,...
- Une des particularités du centre de Fosses est la mise en avant de la langue Wallonne grâce aux plaques de rues traduites. Dans cette continuité, création d'une signalétique spécifique en patois.
- Création d'une signalétique cohérente pour piétons au design rappelant le passé de la ville (poteaux + petites flèches).

Défis thématiques du PCDR

- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Objectifs opérationnels

- B. 3. Optimiser le cadre infrastructurel d'accueil touristique et économique de la commune.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.8.

Amélioration de la communication dans les domaines HP (Habitat Permanent)

Description du projet

Etant donné la difficulté qu'ont les résidents des équipements touristiques à obtenir les toutes-boîtes et autres informations, en passant par les services postaux classiques, il pourra être développé diverses méthodes de communication :

- une convention spécifique avec La Poste afin que ses services utilisent les boîtes aux lettres existantes aux entrées des équipements ;
- l'utilisation régulière d'un panneau d'affichage communal à l'entrée des équipements ;
- au besoin, la prise en charge par l'antenne sociale HP d'une distribution en porte à porte, lors d'événements importants ;
- une page spécifique sur le site internet destinée aux résidents HP ;
- ...

Défis thématiques du PCDR

- BASER SA POLITIQUE EN MATIERE DE COHESION SOCIALE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITE ET D'ACCESSIBILITE POUR UNE QUALITE DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCEE
- GUIDER LA POPULATION FOSSOISE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN REpondant AUX OBJECTIFS ENERGETIQUES ET ECOLOGIQUES QUE S'EST FIXEE LA COMMUNE

Objectifs opérationnels

- D.3. Développer une politique de logement qui répond aux besoins de la population et aux critères de mixité sociale.
- F.1. Développer une politique de gestion communale en phase avec les principes du développement durable.
- F.6. Avoir une gestion politique claire en matière de communication tant au niveau interne que vis-à-vis de la population.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.8.

Fiche-projet 3.9

Amélioration de la communication citoyenne à la vie culturelle de l'entité fossoise

Description du projet

A l'époque où les moyens de communications sont surdéveloppés, force est de constater que la communication d'informations n'est pas optimale. En effet, l'information que l'on souhaite vraiment partager est souvent noyée dans la multitude d'infos qui circulent aux travers des différents médias.

Il est donc primordial d'allier les nouvelles techniques de communication (internet, facebook, newsletter, ...) aux techniques plus classiques (presse écrite, affiches, toutes-boîtes, ...).

Ce qui existe déjà sur l'entité de façon plus spécifique :

- le Bulletin communal (Collège communal)
- Le Nouveau Messager (Citoyens encadré par le Centre culturel)
- Le «Petit Racont'Art » (Centre culturel)

Pourraient également être envisagés :

- Des panneaux d'affichage spécifiques d'informations sur la vie socioculturelle de l'entité dans chaque village (par ex. sur les places communales).
- La création d'une radio associative sur internet (le Centre culturel a répondu à un appel à projet de la Fondation Roi Baudouin, nous attendons la réponse).
- La mise sur pied du projet subventionné par la Province de Namur « Maison de quartier mobile » afin de décentraliser les activités et les amener ainsi au plus près des habitants de l'entité.
- Mettre sur pied un petit groupe de travail pour pousser la réflexion et analyser plus finement les enjeux et les moyens à mettre en œuvre.

Défis thématiques du PCDR

- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.
- GUIDER LA POPULATION FOSSOISE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN REpondant AUX OBJECTIFS ENERGETIQUES ET ECOLOGIQUES QUE S'EST FIXEE LA COMMUNE

Objectifs opérationnels

- B.4. Développer une politique touristique durable avec les forces vives actives afin de mettre en avant le potentiel historique, culturel et naturel de la commune.
- F.2. Centraliser la gestion des programmes informatiques et uniformiser les documents de l'administration communale.

Origine de la demande

- Consultation

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.8.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.10

Organisation d'actions dans le domaine de l'environnement et de la propreté

Description du projet

Le projet consiste notamment à améliorer la propreté des lieux publics via des campagnes de sensibilisation destinées à tous en responsabilisant la population. Des actions seront donc menées tant au niveau de la sensibilisation que de la répression.

Volet sensibilisation :

- Mener des campagnes de sensibilisation à la citoyenneté auprès des jeunes (dans les écoles, au niveau des CCE & CCJ) et auprès de la population.
- Création d'une « brigade propreté » ou de « vigiles-environnement »
- Remettre sur pied une journée « Fosses, ville propre » avec l'aide de citoyens et d'ouvriers communaux.
- Créer un compostage de quartier dans les zones d'habitat dense.
- Développer une campagne de sensibilisation autour des abeilles et des ruches en collaboration avec les apiculteurs locaux tout en faisant le lien avec le plan Maya (plantation d'espèces mellifères).

Volet répression :

- Développer et améliorer la collaboration entre la division environnementale de la zone de police et le service environnement de la ville
- Mise sur pied d'un service « d'agents constatateurs » en vue de réprimer les incivilités environnementales.

Défis thématiques du PCDR

- MISER SUR UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE DANS LE RESPECT DES CARACTERISTIQUES RURALES, NATURELLES, ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'ENTITE

Objectifs opérationnels

- C.1. Valoriser et protéger la biodiversité, le maillage écologique et le réseau hydrographique du territoire
- C.2. Améliorer l'image de l'entité en sensibilisant la population au maintien de la propreté ainsi qu'à la protection et à la valorisation de son cadre de vie.
- C.5. Doter Fosses-la-Ville d'un cadre de référence en matière d'éco-citoyenneté dans une dimension participative.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.11

Création, entretien et valorisation d'espaces naturels sensibles

Description du projet

- En collaboration avec l'IDEF et le contrat rivière Sambre identifier les espaces sensibles sur le territoire (liste existante ?) et établir une priorité de mise en valeur et entretien de ces zones.
- Réunir les personnes et organismes en vue de planifier les interventions et de dégager des synergies entre ceux-ci.

Défis thématiques du PCDR

- MISER SUR UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE DANS LE RESPECT DES CARACTERISTIQUES RURALES, NATURELLES, ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'ENTITE

Objectifs opérationnels

- C.1. Valoriser et protéger la biodiversité, le maillage écologique et le réseau hydrographique du territoire.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Ce projet n'est pas à mettre en lien avec un projet précis mais bien avec le Plan d'optimisation de la biodiversité.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.12

Réalisation d'actions et d'aménagements à destination des agriculteurs

Description du projet

- Entretien et améliorer l'état des voiries agricoles (taille des haies, propreté, entretien...). C'est la priorité pour les agriculteurs !
- Actualiser la cartographie des chemins agricoles (cartes complètes à refaire).
- Sensibiliser la population au métier de l'agriculteur et à ses contraintes, dans le but de mieux vivre ensemble et éviter les « conflits » entre agriculteurs et non-agriculteurs. Cela pourrait se faire via le bulletin communal, des soirées / débats, des portes ouvertes ou autres actions.
- Ramasser plus fréquemment les déchets agricoles : bâches et ficelles (négociation avec l'intercommunale à ce sujet).
- Créer une ou plusieurs unités de bio-méthanisation en collaboration avec les agriculteurs
- Sensibiliser les agriculteurs à la réhabilitation des haies agricoles, leur accorder ou leur permettre d'avoir accès à des subventions en la matière.
- Mettre en place un GT agriculture ou une commission agricole afin de permettre un échange entre agriculteurs et autorités communales, ainsi qu'un suivi des actions et projets.

Défis thématiques du PCDR

- FACILITER LA MOBILITE UTILITAIRE ET DE LOISIRS DANS UNE DIMENSION INTERMODALE ET DANS UN ESPRIT DURABLE
- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.
- MISER SUR UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE DANS LE RESPECT DES CARACTERISTIQUES RURALES, NATURELLES, ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'ENTITE

Objectifs opérationnels

- A.1. Améliorer les services de mobilité pour chaque utilisateur, notamment aux abords des écoles.
- A.2. Organiser des actions en faveur d'une mobilité alternative et durable et les intégrer dans les pratiques quotidiennes.
- B.2. Protéger le patrimoine naturel et bâti par la mise en place d'une politique globale et continue.
- C.1. Valoriser et protéger la biodiversité, le maillage écologique et le réseau hydrographique du territoire.
- C.2. Améliorer l'image de l'entité en sensibilisant la population au maintien de la propreté ainsi qu'à la protection et à la valorisation de son cadre de vie.
- C.6. Revaloriser l'agriculture dans le respect de la nature et de l'environnement et y sensibiliser la population

Origine de la demande

- Consultation

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.13

Mise en œuvre des actions du tableau de bord de la Plateforme Interservices (DD) et les évaluer

Description du projet

Dans le cadre du PCDR/A21Local suivi par la Ville de Fosses, une Plateforme rassemblant les différents services communaux et para-communaux a été mise sur pied.

Quatre projets ont été sélectionnés engageant la participation du personnel communal.

1) Former et sensibiliser le personnel au tri et à la quantité produite de déchets

Chaque poste de travail sera pourvu d'une poubelle « papiers » et « non papiers ».

Une poubelle PMC sera installée dans chaque implantation : Hôtel de Ville, Travaux, Urbanisme, écoles communales, S.I. ...

Les ouvriers communaux ainsi que le personnel de nettoyage seront sollicités dans le cadre d'un tri efficace.

Il y aura lieu de récupérer les achats déjà effectués dans ce sens (poubelles restantes).

Une réunion des responsables devra être faite bâtiment par bâtiment.

2) Diminuer la consommation électrique des services administratifs

L'opération est déjà commencée par un dispositif mis en place dans le bâtiment des Travaux, notamment via des affiches.

Il y aura lieu d'étendre le dispositif dans tous les bâtiments en collaboration avec le conseiller en énergie de la commune.

3) Installer des thermostats d'ambiance dans les bâtiments communaux et para-communaux

Ce point est intimement lié au précédent.

Le rapport énergétique de tous les bâtiments sera établi et partout sera placé un thermostat général, ce qui nécessitera un investissement financier à prévoir dans le budget 2014 voire déjà par modification budgétaire en 2013.

4) Identifier les compétences et rôles de chaque service via une décision politique claire

Dans un premier temps, le Secrétaire communal fournira un descriptif de fonctions de tous les services communaux.

Défis thématiques du PCDR

- GUIDER LA POPULATION FOSSOISE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN REpondant AUX OBJECTIFS ENERGETIQUES ET ECOLOGIQUES QUE S'EST FIXEE LA COMMUNE

Objectifs opérationnels

- F.1. Développer une politique de gestion communale en phase avec les principes du développement durable.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



- F.2. Centraliser la gestion des programmes informatiques et uniformiser les documents de l'administration communale.
- F.3. Diminuer les consommations des différents services (para)communaux.
- F.4. Sensibiliser la population à la production d'énergies renouvelables.
- F.5. Optimiser le tri des déchets.
- F.6. Avoir une gestion politique claire en matière de communication tant au niveau interne que vis-à-vis de la population.
- F.7. Favoriser une mobilité alternative au sein des services (para)communaux.

Origine de la demande

- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.2.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.14

Création d'outils de planification pour l'aménagement du territoire

Description du projet

- Continuer la politique initiée en vue de règlementer le logement sur le territoire fossois (charte urbanistique)
- Donner à celle-ci plus d'impact juridique en la commuant en un RCU (Règlement Communal d'Urbanisme).
- Se doter à terme de moyens d'aménagement du territoire plus restrictifs et intégrant une réflexion sur le long terme de celui-ci (ex : schéma de structure ou autre règlement contraignant).

Défis thématiques du PCDR

- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.
- MISER SUR UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE DANS LE RESPECT DES CARACTERISTIQUES RURALES, NATURELLES, ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'ENTITE

Objectifs opérationnels

- B.2. Protéger le patrimoine naturel et bâti par la mise en place d'une politique globale et continue.
- C.3. Valoriser les cœurs de villages.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.14.

Fiche-projet 3.15

Aménagement d'une aire de stationnement pour les camions

Description du projet

- Poursuivre le contact avec le SPW entamé depuis 2010 en vue de réaliser une aire de stationnement dans la zone d'excédent de voirie sur la route provinciale venant de Mettet.
- Evaluer d'autres endroits susceptibles de répondre à ces besoins.

Défis thématiques du PCDR

- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.

Objectifs opérationnels

- B.2. Protéger le patrimoine naturel et bâti par la mise en place d'une politique globale et continue.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Fiche-projet 3.16

Création de logements à loyers modérés dans les villages

Description du projet

- Poursuivre la politique de création de logements, en collaboration avec le CPAS.
- Etre à l'affût de bâtiments susceptibles de répondre à un reconditionnement et à une répartition géographique des besoins.
- Coopérer avec les sociétés de logements intervenants sur notre territoire (Foyer Namurois, Société Wallonne du logement, Ais, etc.)

Défis thématiques du PCDR

- BASER SA POLITIQUE EN MATIERE DE COHESION SOCIALE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITE ET D'ACCESSIBILITE POUR UNE QUALITE DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCEE

Objectifs opérationnels

- D.2. Favoriser la cohésion sociale et la solidarité citoyenne entre les générations.
- D.3. Développer une politique de logement qui répond aux besoins de la population et aux critères de mixité sociale.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.1.

Fiche-projet 3.17

Création d'une Maison Multiservices

Description du projet

Il s'agit d'affecter un bâtiment existant à l'accueil de différents services utiles en milieu rural, notamment un bureau de poste. Le bâtiment en question (à préciser) devra probablement faire l'objet d'une rénovation.

Défis thématiques du PCDR

- BASER SA POLITIQUE EN MATIERE DE COHESION SOCIALE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITE ET D'ACCESSIBILITE POUR UNE QUALITE DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCEE

Objectifs opérationnels

- D.4. Développer une offre plus large de services de proximité ainsi que leur accueil.

Origine de la demande

- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.8.

Fiche-projet 3.18

Mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local)

Description du projet

Gestion et organisation d'un Système d'Echange Local, permettant de recréer des liens sociaux et solidaires entre les citoyens, sur base de leurs compétences et de leurs besoins. Une attention particulière de soutien logistique sera appliquée.

Défis thématiques du PCDR

- BASER SA POLITIQUE EN MATIERE DE COHESION SOCIALE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITE ET D'ACCESSIBILITE POUR UNE QUALITE DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCEE

Objectifs opérationnels

- D.1. Renforcer les partenariats en matière de vie sociale sur la commune et faire perdurer les actions existantes.
- D.2. Favoriser la cohésion sociale et la solidarité citoyenne entre les générations.
- D.4. Développer une offre plus large de services de proximité ainsi que leur accueil.
- D.5. Inciter les habitants à utiliser les services offerts sur leur commune.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 3.20.

Fiche-projet 3.19

Organisation de permanences des services communaux dans les villages

Description du projet

- Réfléchir à l'opportunité de créer des services décentralisés (dans les différents villages).
- Déterminer les besoins impératifs du citoyen et cibler ceux-ci.
- Valider cette réflexion nourrie par le besoin impératif du citoyen et la mettre en œuvre en utilisant les bâtiments publics existants.
- Créer une commission ad hoc qui fera évoluer ces besoins en fonction des constatations de terrain.

Défis thématiques du PCDR

- BASER SA POLITIQUE EN MATIERE DE COHESION SOCIALE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITE ET D'ACCESSIBILITE POUR UNE QUALITE DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCEE
- GUIDER LA POPULATION FOSSOISE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN REpondant AUX OBJECTIFS ENERGETIQUES ET ECOLOGIQUES QUE S'EST FIXEE LA COMMUNE

Objectifs opérationnels

- D.4. Développer une offre plus large de services de proximité ainsi que leur accueil.
- D.5. Inciter les habitants à utiliser les services offerts sur leur commune.
- F.1. Développer une politique de gestion communale en phase avec les principes du développement durable
- F.2. Centraliser la gestion des programmes informatiques et uniformiser les documents de l'administration communale.
- F.6. Avoir une gestion politique claire en matière de communication tant au niveau interne que vis-à-vis de la population.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.8.

Fiche-projet 3.20

Soutien aux initiatives citoyennes

Description du projet

Les initiatives citoyennes visant le développement social des quartiers et l'accès de tous aux indicateurs de bien-être, tels que définis dans le Plan de Cohésion Sociale initié par la Région Wallonne, seront soutenues financièrement, logistiquement et humainement.

L'objectif général visé par ce soutien sera l'autonomie participative. Les citoyens proposant une action bénéficieront d'un encadrement leur permettant de développer cette autonomie.

Défis thématiques du PCDR

- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.
- BASER SA POLITIQUE EN MATIERE DE COHESION SOCIALE SUR DES PRINCIPES DE PROXIMITE ET D'ACCESSIBILITE POUR UNE QUALITE DE VIE EN MILIEU RURAL RENFORCEE
- UNE MUTUALISATION D' ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR CONSERVER LE DYNAMISME DE LA VIE LOCALE FOSSOISE
- GUIDER LA POPULATION FOSSOISE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN REpondant AUX OBJECTIFS ENERGETIQUES ET ECOLOGIQUES QUE S'EST FIXEE LA COMMUNE

Objectifs opérationnels

- B.1. Sensibiliser la population à la vie culturelle communale en diversifiant et en augmentant les activités.
- D.1. Renforcer les partenariats en matière de vie sociale sur la commune et faire perdurer les actions existantes.
- D.2. Favoriser la cohésion sociale et la solidarité citoyenne entre les générations.
- E.4. Renforcer le dynamisme du monde associatif et l'offre infrastructurelle pour améliorer la cohésion et la solidarité.
- F.1. Développer une politique de gestion communale en phase avec les principes du développement durable.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 3.18.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.21

Epuration du camping du Val Treko et mise en œuvre du plan de dépollution du cours d'eau le Treko

Description du projet

- Une première approche avait été validée lors d'une réunion organisée avec l'IDEF, les propriétaires du site « Villerger », des représentants de l'INASEP et des services provinciaux et consistait à mettre en œuvre un bassin de reprise des eaux usées en vue de les épurer par le biais d'un lagunage. Ce projet n'a pas reçu l'aval du DNF et le site fût remis en son prestin état.
- Le dossier doit être remis à l'ordre du jour et trouver une solution en parfaite collaboration avec les services du DNF ou envisager une alternative sur le site même du « camping » et instruire une demande de permis d'urbanisme.

Défis thématiques du PCDR

- VALORISER LE PATRIMOINE FOSSOIS ET SES RICHESSES LOCALES EN DEVELOPPANT LE TOURISME ET LA CULTURE POUR UNE IMAGE ET UNE ECONOMIE LOCALE RENFORCEES.
- MISER SUR UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE DANS LE RESPECT DES CARACTERISTIQUES RURALES, NATURELLES, ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'ENTITE

Objectifs opérationnels

- B.2. Protéger le patrimoine naturel et bâti par la mise en place d'une politique globale et continue.
- C.1. Valoriser et protéger la biodiversité, le maillage écologique et le réseau hydrographique du territoire.

Origine de la demande

- Consultation
- Groupes de travail
- Commission Locale de Développement Rural
- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Fiche-projet 2.10.

Fosses-la-Ville, Administration Communale, Place du Marché, 1 - 5070 Fosses-la-Ville
www.fosses-la-ville.be - info@fosses-la-ville.be



Fiche-projet 3.22

Recours au « bois-énergie » pour certains projets

Description du projet

Dans le cadre de l'objectif de la dimension « durable » validé dans notre approche énergétique, il serait pertinent d'étudier -vu que la commune est propriétaire de bois- la production d'énergie au départ de ce combustible. A ce point de vue il faut déterminer en collaboration avec le gestionnaire de notre patrimoine forestier les productions annuelles disponibles pour évaluer les capacités énergétiques couvertes par ces productions. Sur base de ce travail nous pourrions envisager les locaux qui pourraient être chauffés par ce biais. Il nous faut donc mobiliser le service urbanisme pour lister les superficies à notre disposition, évaluer avec l'appui du DNF les capacités de productions annuelles de bois et dimensionner le ou les chaudières avec les services de notre conseiller en énergie et un facilitateur accrédité à ce projet.

Défis thématiques du PCDR

- MISER SUR UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL INTEGRE DANS LE RESPECT DES CARACTERISTIQUES RURALES, NATURELLES, ENVIRONNEMENTALES ET URBANISTIQUES DE L'ENTITE
- GUIDER LA POPULATION FOSSOISE DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN REpondant AUX OBJECTIFS ENERGETIQUES ET ECOLOGIQUES QUE S'EST FIXEE LA COMMUNE

Objectifs opérationnels

- C.4. Promouvoir le développement durable au quotidien et mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables.
- F.1. Développer une politique de gestion communale en phase avec les principes du développement durable

Origine de la demande

- Collège communal

Liens avec d'autres projets du PCDR

- Potentiellement, tout projet d'infrastructure repris dans ce PCDR.